

**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**Jeudi 13 mars 2013 à 20 h 30**

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire,

Mesdames : Christine CHOQUET et Marie-Christine LAUZE

Messieurs : Philippe GODE, François FAURE, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES, Etienne DIVOUX,

Excusée : Sylvie JULLIAN qui a donné procuration à Christine CHOQUET

Secrétaire de séance : Philippe GODE

Compte-rendu du conseil municipal du 14 février 2013 adopté à l'unanimité.

**1-Délibération sur les rythmes scolaires**

Sachant que :

- La directrice de l'école part en congé de maternité
- Les parents d'élèves demandent du temps pour réorganiser la journée du mercredi
- Les enseignantes de l'école estiment que les délais sont trop courts pour construire un projet global satisfaisant l'intérêt des élèves
- La communauté de communes a besoin de temps pour élaborer un projet territorial cohérent
- La commune de Moissac doit envisager l'organisation et l'encadrement des activités péri éducatives avec du personnel qualifié
- Le projet de garderie devra être associé dans le nouveau projet

Le conseil municipal estime que la mise en place des modifications du rythme de la journée de l'élève ne paraît pas pouvoir être mise en place dans de bonnes conditions à la rentrée 2013.

Une demande de dérogation pour un report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 est adressée à la Préfecture et à la Direction Académique.

**Vote à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**

**2-Enfouissement du réseau électrique au Fez-Roland :**

Devis fournis par le Syndicat d'électrification et France Télécom.

Il s'agit de la deuxième tranche des travaux sur le secteur.

-Génie civil ERDF dont	26392.65€
Subvention SDEE :	20466,09 €
-Génie civil France Télécom	8441,19 €
-Câblage France telecom	1039,35 €
-Eclairage Public(E.P)	1591,71 €
<b>Quote part communale</b>	<b>17001,71 €</b>
Participation Conseil Général	5920 €
Subvention SDEE 30 % sur E.P	500 €

La part communale est de 10 600 €. Il reste un résidu de l'enveloppe du député St-Léger sur la tranche câblage des réseaux du Fes Rolland qui sera lui aussi affecté au solde de cette opération.

**Vote à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**

### 3- Questions diverses

➤ **Qualité de l'eau :**

des questions sont adressées concernant le goût de l'eau sur certains secteurs. Si des problèmes surviennent, il faut noter par écrit le lieu et la date de l'incident pour pouvoir en identifier l'origine.

➤ **Demande de subventions :**  
**Attribuées :**

Amicale des Sapeurs Pompiers	306,00 €
Foyer Socio Educatif Collège (voyage, 2 élèves)	60,00 €
Ecole : subvention exceptionnelle – Equipement cour	1500,00 €
Fondation patrimoine	50,00 €
ADIL (Conseil / habitat)	40, 00 €
Association Châtaignes et Marrons	80,00 €

➤ **Banderole**

La commune est sollicitée pour exposer une banderole demande la libération des 4 otages de la région retenus en Afrique. Le conseil est solidaire, mais ne souhaite pas l'affichage de la banderole si elle ne s'exprime pas pour la libération de l'ensemble des otages.

➤ **Problèmes évoqués sur le réseau d'eau (été dernier)**

Suite à l'évocation de graves problèmes sur le réseau d'eau survenus fin août, dans le bulletin municipal, les organisateurs de la fête de St-Roman (bureau) ont adressé un courrier au conseil municipal pour se défendre de ne pas être responsable des problèmes en questions.

Le conseil municipal tient à dire que les organisateurs de la fête n'ont pas été mis en cause lors de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2012 paru dans le bulletin municipal de Janvier 2013. Le conseil municipal ne faisait que relater des dégâts constatés, sans porter d'accusation : aucun amalgame n'a donc été fait à cette occasion.

➤ **Cimetière**

Une réflexion pourrait être engagée sur la question de savoir si un cimetière communal serait pertinent et souhaitable, notamment pour les habitants ne possédant pas de cimetière familial personnel.

➤ **Sécurité**

Malgré des demandes réitérées, la sécurisation de la Corniche des Cévennes-D9- reste en attente : limitation à 70 km/h au niveau du nouveau lotissement (près du Col de l'Exil) et mise en sécurité de la sortie de la route de Fobies. Il en est de même sur le secteur de la Pélucarie sur la D983.Des démarches auprès du Conseil Général seront reprises.

**Fin de la séance à 22 h 10**